

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
PARIS :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## En s'abonnant :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Fléchet, 2.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## En s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Décembre 1878.

L'Echo Saumurois ne paraîtra pas demain mercredi, 1<sup>er</sup> janvier.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

## Candidats conservateurs :

M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant.  
M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant.  
M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

## Chronique générale.

La *Pall Mall Gazette* confirme les détails que nous a donnés la *France* sur le conflit du bey de Tunis avec notre consul général.

Seulement le journal de Londres ne met pas tous les torts du côté du gouvernement de Tunis ; il croit qu'une bonne partie en peut être attribuée à l'éleveur français ; mais le refus d'enquête opposé par le bey rend sa cause mauvaise. On ne repousse pas une enquête quand cette enquête doit vous donner raison.

De plus, il y a eu insulte faite aux officiers du consulat français, puisqu'il y a eu une démonstration de la force armée contre eux.

Le conseil des ministres s'est occupé de cette affaire. M. Waddington, d'après les renseignements qui nous parviennent, aurait été approuvé par ses collègues du cabinet, et se disposerait à demander satisfaction au bey de Tunis.

Notre gouvernement exigerait comme réparation, d'abord des excuses à notre consul général, ensuite la destitution des fonctionnaires qui ont violé les Capitulations.

Une démonstration de notre escadre appuierait au besoin les réclamations de notre gouvernement.

Mais nous espérons que M. Waddington sera prudent et ne nous lancera pas dans une aventure dont les conséquences sont encore difficiles à prévoir.

## DÉSARROI DU PARTI RÉPUBLICAIN.

Le comité électoral des gauches s'est réuni samedi soir extraordinairement. Tous les députés et sénateurs en ce moment à Paris avaient été convoqués. Il s'agissait de recevoir communication de lettres et de dépêches peu rassurantes. De toutes parts on réclame de l'argent et encore de l'argent. La souscription a fort mal marché et ce qu'elle a produit a disparu depuis longtemps. Nos républicains ont résolu, dit-on, de demander des fonds à plusieurs banquiers.

D'ailleurs, les nouvelles de province sont de plus en plus mauvaises pour le parti républicain. Beaucoup de candidats, qui d'abord s'étaient affirmés républicains purs, se sont vus obligés pour combattre contre les candidats conservateurs de se poser non plus seulement en républicains modérés, mais en conservateurs constitutionnels. De là un désarroi effrayant pour le futur résultat électoral.

A ces renseignements électoraux, ajoutons que le voyage de M. de Marcère a été nécessaire par les mauvaises nouvelles venues du Nord et constatant que la partie était complètement perdue.

Le *Journal du Loiret*, ordinairement bien informé, annonce que la majorité au Sénat restera au parti conservateur.

Gageons que M. Gambetta s'en consolera aisément. Il est assez clairvoyant pour voir qu'il joue à qui perd gagne, et que des élections conservatrices, en assurant le maintien de la Constitution, préserveraient la République du seul danger qui la menace en ce moment : celui d'être livrée aux républicains.

ne se lâchèrent les mains qu'après une grande demi-minute.

Le père Strecker mit alors ses deux mains sur les épaules de mon père, et dit, en le regardant de tout près :

— Dire qu'il y a tantôt six ans que je n'ai regardé en face et vu d'aussi près cette bonne figure-là ! Mon Dieu ! que j'ai donc été bête. C'est cela qui s'appelle être le bourreau de soi-même.

— Je m'en dis autant, ajouta mon père. Pour qu'il n'y ait ni préférence ni jalousie, convenons que nous avons été aussi bêtes l'un que l'autre, et que nous avons boudé tous les deux contre notre propre plaisir, et cela par amour-propre.

— A bas l'amour-propre ! cria le père Strecker ; c'est un vilain animal qui me tirait toujours par le pan de ma veste quand je grillais d'aller te trouver et de te dire : « Müller, oublions tout ça ! » Bien des fois j'ai cru que j'allais le faire ; mais ce chien d'amour-propre me soufflait à l'oreille : « Les malins du village se moqueront de toi ; si tu fais les premiers pas, on dira que les torts sont de ton côté ! » Et, de fait, est-ce que ce n'est pas moi qui ai eu les plus grands torts ?

— Ne parlons pas de cela, lui dit mon père en riant ; il y avait des torts des deux côtés, et si nous voulions revenir là-dessus, nous n'en finirions pas. Nous voilà la main dans la main, c'est tout ce qu'il faut, et, pour ma part, je suis trop content pour

Les élections législatives sont fixées au 2 février. Elles comprendront :

1<sup>o</sup> Neuf circonscriptions dont les députés ont été invalidés, savoir :

M. de Fourtou (Ribérac), duc Decazes (Puyet-Théniers), comte de Mun (Pontivy), Pau de Cassagnac (Condom), de Bourgoing (Cosse), marquis de La Rochejaquelein (Bresuire), Malartre (Yssingaux), Darnaudat (Arbes) et baron Reille (Fontenay-le-Comte).

2<sup>o</sup> Il y aura, en outre, convocation pour la même date, des électeurs de l'arrondissement de Montmédy (Meuse), pour remplacer M. Bill, décédé, et de ceux de l'arrondissement d'Alais (Gard), pour remplacer M. le docteur Mallet, également décédé.

On annonce, dans les cercles républicains, qu'un grand mouvement préfectoral aura lieu vers le 19 janvier, c'est-à-dire au lendemain des élections sénatoriales.

Songe-on déjà à punir les préfets qui n'auront pas réussi à faire nommer les candidats républicains ? Il est certain que cette annonce d'un prochain mouvement préfectoral est singulière en ce moment. Elle indique au moins une grande préoccupation au sujet des résultats du scrutin du 5 janvier ; l'assurance des républicains est en effet bien loin d'être ce qu'elle était il n'y a encore que quelques semaines.

Le *Tagblatt* explique dans les termes suivants les bruits qui ont couru au sujet de dissensions survenues entre le prince de Bismark et M. de Saint-Vallier, ambassadeur de la République française.

On avait même prétendu que M. de Saint-Vallier allait être rappelé.

« La diplomatie allemande, dit le *Tagblatt*, a été quelque peu surprise par certains passages du dernier discours de M. Wadding-

demander autre chose. Mettons que nous avons voyagé cinq ans de notre côté, et que nous voilà de retour. S-tu que tu as engraisé pendant ton voyage ! tant mieux, cela prouve que les affaires vont bien.

— Toi, tu as maigri, dit le père Strecker en baissant la voix, sais que tu as eu des ennuis. Tu as répondu pour un beau-frère, et il a fallu payer. Est-ce fini maintenant ?

— C'est presque fini, répondit mon père d'une voix grave. J'ai été obligé de travailler ferme, et nous avons végété de pain et d'eau ; mais j'ai réussi à ne plomber dans les mains du père Isaac, et c'est essentiel. Dans un mois, j'aurai l'argent du bon billet.

## LXXV.

— Laisse-m'asseoir un peu, dit le père Strecker ; j'ai devenu un peu lourd, et j'ai fait aujourd'hui une trotte assez longue.

Pendant qu'il laissait tomber sur un arbre renversé, mon père alla lui ramasser son bâton et son foulard.

— Rien de nouveau ? lui demanda-t-il.

— Rien de nouveau, du moins là où j'ai été, répondit le père Strecker ; les forestiers se sont mis en quête de côté, et les gendarmes s'informeront en allant la correspondance.

ton, qu'elle considère comme indiquant une politique nouvelle de la France dans la question d'Orient.

» Le ministre a donné à entendre qu'il y avait entente entre la France et l'Angleterre au sujet de l'exécution du traité de Berlin. Or à ce sujet, se dit-on à Berlin, les puissances ont des points de vue tout à fait différents. Ces divergences préoccupent beaucoup le prince de Bismark, et il doit prochainement envoyer aux représentants de l'Allemagne à Paris, Saint-Petersbourg et Londres, des instructions précisant le but du traité de Berlin et la façon dont il doit être exécuté en conformité avec ce but. Quant à l'Autriche, le chancelier est d'avance assuré de son concours.

L'Indépendance belge prétend que le successeur désigné du général Borel au ministère de la guerre serait nullement le général Farre, mais le colonel Langlois ou le général Chanal.

Des protestations très-vives et en assez grand nombre ont été adressées à M. le préfet de la Seine par la population parisienne au sujet de la délibération du conseil municipal de Paris sur les instituteurs congréganistes.

Le *Courrier de Cannes et de la Provence* signale le fait suivant :

« Il y avait à Saint-Auban, canton de la montagne, représenté au conseil général par M. Chris, un juge de paix, licencié en droit, homme distingué, honnête et capable. Son service était fait à la satisfaction de tous ; il aimait la montagne, où sa vieille mère, ses quelques brebis, le retenaient par toutes sortes de liens.

» Un beau jour, on le manda à Aix, et là, dans le cabinet du chef de la magistrature, on le somma de donner sa démission. Il refuse, on le remplace, et par qui, grand Dieu ! Par M. Guérin !

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA DISPARITION  
DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

Le père Strecker tressaillit de la tête aux pieds ; il remit brusquement son chapeau et recula de trois pas ; il tenait encore son foulard dans la main gauche ; de la main droite, il serrait son bâton, le bras droit un peu en arrière, la pointe du bâton touchant le sol.

Alors mon père reprit :

— Non ! on ne passe pas, du moins sans serrer la main d'un ancien ami, et sans lui dire qu'on lui pardonne !

Et il s'avança vers son ancien ennemi, la main droite tendue.

— Ah ! c'est comme ça ! s'écria le père Strecker, en jetant son foulard et son bâton ; ah ! c'est comme ça !

Il était très-ému, et il ne put pas ajouter une parole. Mais il accourut à mon père et lui prit la main. Ils se regardaient tous les deux en riant, et

— Ces pauvres Krause ! dit mon père en poussant un soupir.

Et le père Strecker répéta :

— Oh ! oui, ces pauvres Krause ! avec un accent si désolé que je me dis tout de suite : — Voilà un brave homme !

C'était pourtant bien agréable de pouvoir penser cela du père de mon ami.

Je commençais à être mal à mon aise dans mon coin, d'abord parce que si mon père avait su que j'étais là, caché dans l'herbe, il n'aurait pas été content. Il aurait pu croire que j'y étais venu exprès pour écouter. D'un autre côté, je n'aurais pas été fâché de faire un petit temps de galop jusqu'à l'Our-Noir, pour amener Strecker dans un coin, et lui dire : — Tu sais, ton père s'est réconcilié avec le mien !

Pendant ce temps-là, son père et le mien continuaient à causer absolument comme des gens qui se revoient après un grand voyage.

Il y avait dans leur conversation des choses que je ne comprenais pas ; il y en avait d'autres que je comprenais très-bien. Par exemple, quand le père Strecker recommença à faire des questions sur les embarras d'argent où mon père s'était trouvé à cause de mon oncle, je compris très-bien pourquoi nous étions si pauvres, quoique mon père eût la réputation d'un bon travailleur et d'un homme de tête.

» Et qui est ce Guérin ?  
 » Il faut bien le dire : il n'est ni licencié en droit, ni avoué, ni avocat, ni ancien praticien, ni rien de tout cela.  
 » Ses mérites pour l'élever à ce poste, où les a-t-on découverts ?  
 » Un seul mot découvrira tout.  
 » M. Guérin a été le valet de chambre et le cocher de M<sup>me</sup> la comtesse de l'Escarène, et, depuis la mort de cette dame, las d'être inoccupé, il est passé au service de M. Chiris.  
 » Récompense honnête et légitime : une justice de paix. »

Valet de chambre, cocher et juge de paix !  
 Le fait est trop invraisemblable pour n'être pas croyable. Mais en le supposant vrai, pourquoi s'en étonner ?

Que demande-t-on aujourd'hui à tous les fonctionnaires grands ou petits ? Des capacités, des aptitudes ? Allons donc ! C'était bon jadis, mais nous avons changé tout cela. Aujourd'hui ce qu'on leur demande uniquement c'est d'être républicains. Ce titre suffit à tout. Avec un brevet de civisme dans sa poche, on devient apte à tout.

Or, dans l'espèce, comme on dit au Palais, le député, ancien maître du juge de paix en question, est un pur qui vote avec la majorité.

Donc son domestique doit être républicain d'après le proverbe : *Tel maître, tel valet.*

Cela devait suffire pour en faire un fonctionnaire de la République égalitaire.

Seulement, pour être juge de paix, même en République, il faudrait peut-être savoir lire et écrire, et il n'est pas bien sûr qu'un domestique de campagne soit très-ferré sur la syntaxe.

Mais, bast ! qu'importe ce détail ? N'aurait-il pas un greffier ?

Tout bien considéré, nous estimons que cette nomination (quelque peu étrange, nous en convenons), si elle se confirme, sera un ballon d'essai suivi de plusieurs autres, et qui présagera l'avènement des couches sociales prédit par l'oracle de Belleville.

Il faut s'y attendre ; il faut se résigner à voir bientôt les valets de bonne maison, qui ont déjà tant d'autres avantages, briguer l'honneur de quitter l'antichambre pour la Chambre.

Pourquoi pas ? diront en chœur les lecteurs du *Rappel* et de la *Marseillaise*. — En cela, ils ont raison ; ils sont logiques.

\*\*\*

M<sup>re</sup> l'évêque de Soissons vient de donner un bel exemple de charité chrétienne, que nous recommandons aux méditations de certains acharnés.

Le digne prélat a adressé au maréchal de Mac-Mahon une supplique émue pour lui demander de commuer la peine du condamné à mort Pilloy, l'assassin de l'abbé Leredde.

Il est très-probable que le Maréchal-Président prendra en considération les généreuses paroles de l'évêque.

— Jusqu'à aujourd'hui, disait mon père, j'ai été obligé d'économiser sou par sou, et de me refuser tout plaisir à moi et aux miens.

— C'était à ce point-là ! s'écria le père Strecker en fouettant les grandes herbes avec son bâton. Quand je pense que j'aurais pu l'aider et que je ne l'ai pas fait ! Gredin ! pourquoi ne m'as-tu rien dit ?

— J'avais mon amour-propre, comme tu avais le tien. Tu aurais pu croire que si je me réconciliais avec toi, c'était par intérêt.

Le père Strecker ne répondit pas tout de suite. Pendant qu'il faisait ses réflexions, moi je faisais aussi les miennes. Jamais mes parents n'avaient parlé devant moi de l'argent que mon père était obligé de payer à cause de mon oncle. Quelquefois j'étais humilié de n'avoir pas quelques sous dans ma poche, comme les autres garçons de l'école ; alors, l'amour-propre me faisait manquer au respect que je devais à mon père, et je l'accusais tout bas d'être avare !

Tout cela se mettait dans ma mémoire, au fur et à mesure, pour n'en plus jamais sortir.

(Magasin pittoresque.)

(A suivre.)

## Etranger.

Russie. — Nous avons parlé déjà de la situation des étudiants à Saint-Petersbourg et dans les grandes villes de Russie. Nous apprenons aujourd'hui que de nombreuses arrestations ont été faites dans la capitale : on peut les évaluer à mille ou douze cents.  
 Le prince Mestchersky, qui s'est beaucoup occupé de cette question, attribue l'agitation présente et les progrès du nihilisme au déclassement social de la jeunesse des écoles, et, il faut le dire, aux réformes mal entendues qui ont été faites par le czar.

« Autrefois, écrivait le prince Mestchersky, les étudiants des Universités, comme les élèves de toutes les écoles supérieures et secondaires, étaient astreints à porter l'uniforme, et devaient, malgré leur âge (de 18 à 24 ans), se soumettre à une certaine discipline et surveillance. Il en était de même des étudiants en médecine, qui faisaient leur cours à l'Académie de Saint-Petersbourg. Les étudiants de ces deux instituts logeaient où ils voulaient, mais leurs inspecteurs et sous-inspecteurs étaient responsables de la conduite de chaque étudiant où qu'il logeât. Excepté ces deux instituts, tout le reste des écoles était soumis au règlement des pensionnats, c'est-à-dire que les élèves demeuraient dans l'enceinte de l'établissement, pour n'en sortir que les dimanches et les jours fériés, et en été pendant deux mois de vacances.

» Eh bien, c'est à cette organisation que toucha l'esprit de réforme. On abolit les pensionnats de gymnases, comme on abolit les uniformes d'étudiants, et pendant qu'on multipliait par dix le nombre des étudiants et des élèves, on leur dit : « Voici quelques sous ; allez vous loger où vous voulez, et ne venez au gymnase qu'aux heures des leçons.

» De cette manière, un beau jar, des milliers de jeunes gens, dans les grands centres comme Saint-Petersbourg et Moscou, où la vie est si chère, se trouvèrent d'un côté sans ressources pécuniaires, et d'un autre côté sans surveillance, sans famille et sans autres gêtes que de mesures froides et misérables, où ils devaient faire leurs études préparatoires et regarder la vie, comme il convient à la jeunesse, en rose et en souriant. Inutile de détailler les tristes conséquences de cette innovation. »

Aujourd'hui l'uniforme vient d'être rétabli. C'est une mesure qui a son importance : car l'étudiant, grâce au costume, peut être surveillé plus facilement et reconnu bien vite en cas de conflit avec la police.

Dans les Universités allemandes, les étudiants ont aussi un uniforme, ou tout au moins une coiffure particulière, un signe distinctif, qui ne permet pas de les confondre avec la masse de la population.

Cette mesure, comme nous le disons, facilitera la surveillance de police ; mais est-elle suffisante pour atténuer le mal et ramener les écoliers à d'autres idées ? Nous ne le pensons pas. Les idées révolutionnaires ont fait en Russie des progrès considérables.

La force peut bien avoir son pour un temps des agitateurs, mais elle n'arrête pas leurs menées et ne brise pas leur organisation. Nous en avons la preuve dans l'impuissance où est encore l'autorité à découvrir, malgré les recherches les plus minutieuses, les assassins du chef de la police, tué en plein jour dans les rues de Saint-Petersbourg.

Le prince Mestchersky a salué le vice de l'organisation universitaire russe : il faudra d'autres réformes que celle du costume pour atteindre le mal déjà trop avancé, et rétablir le bon ordre dans la jeunesse.

Espagne. — On avait annoncé plusieurs reprises que don Alphonse d'Esagne devait épouser une sœur de la princesse Mercédès, fille de M. le duc de Montpensier l'on parlait également du mariage de l'infante Pilar avec M. le duc de Penthièvre.

Cette double union rappelait des souvenirs anciens et récents que l'Espagne a point oubliés, car ils demeurent attachés à tous ses troubles et à tous ses déchirements intérieurs. Il n'est besoin de retracer les uns ni les autres ; le sentiment public avertit les conseillers de don Alphonse qu'ils faisaient fausse route. Aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre que pro-

jets de mariage peuvent être aujourd'hui absolument démentis.

### Menaces contre l'Empereur d'Autriche.

Les journaux anglais publient une dépêche de Vienne, annonçant, d'après le *Tagblatt*, que des renseignements venus du palais de Godollœ, en Hongrie, où l'empereur, l'impératrice et le prince Rodolphe passaient les fêtes de Noël, ont donné naissance à des bruits d'attentat contre la vie de l'empereur qui ont couru pendant quelques jours à Pesth.

La seule chose qui ait transpiré jusqu'à présent, c'est l'arrivée au palais d'un haut fonctionnaire de la police avec des renforts de gendarmerie pour la garde du palais, dans le but de redoubler de surveillance autour de la demeure impériale.

On dit que des recherches actives sont faites pour découvrir un peintre saxon contre lequel la police a reçu une dénonciation, et qui, après avoir rôdé pendant quelques jours dans le voisinage, a disparu tout à coup sans laisser de traces.

Le *Daily Telegraph* publie la dépêche suivante de Vienne, 27 décembre :

« Un teinturier qui avait menacé de tuer l'Empereur d'Autriche a été arrêté à Altenbourg (Saxe). Il s'est excusé en disant qu'il était en état d'ivresse lorsqu'il avait tenu ce propos. »

### L'ACCIDENT DU PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE.

Le prince impérial d'Allemagne revenait dernièrement d'une promenade en voiture, lorsque, arrivé devant le palais impérial de Berlin, la voiture tourna trop court et versa.

Le prince et son aide de camp furent précipités à terre, mais heureusement cette chute n'eut pour eux aucune conséquence grave.

D'après le *Journal d'Alsace*, l'empereur Guillaume travaille beaucoup avec son fils, qu'il a prié d'être avec lui autant que possible. Sur le désir de l'empereur, le voyage que le prince impérial et la princesse sa femme avaient projeté de faire à Darmstadt, pour assister aux funérailles de la grande-duchesse, n'a pas eu lieu.

### L'ASSASSINAT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU PÉROU.

On écrit de Lima, 24 novembre :  
 « M. Pardo, ancien président du Sénat, a été assassiné.

» On assure que cet assassinat sur lequel les journaux nous apportent de nombreux détails, serait le résultat d'une conspiration qui avait pour but de massacrer tous les députés.

» L'acte de l'*habeas corpus* a été suspendu pendant le Congrès, pour une période de 60 jours, pendant laquelle le gouvernement jouira de pouvoirs spéciaux, presque discrétionnaires.

» On veut poursuivre avec la plus grande vigueur les auteurs de cet assassinat. De nombreuses arrestations ont été déjà faites, entre autres celle de M<sup>re</sup> de Pierala, accusée d'avoir pris part à la conspiration. L'enquête promet des révélations terribles et inattendues.

» Les obsèques de M. Pardo ont eu lieu aux frais du gouvernement et en grande pompe. En attendant, tout est paralysé ici : les banques, la plupart des maisons de commerce sont fermées aussi bien que les bureaux du gouvernement. On dirait que la terreur et le deuil règnent sur toute la ville. »

Le *Courrier des Etats-Unis* nous apporte, de son côté, les détails suivants :

« Le 16 novembre, à deux heures de l'après-midi, une voiture de louage s'est arrêtée devant la porte de la salle du Sénat, et don Manuel Pardo et les docteurs Manuel-Maria Rivas et Adam Melgar en sont descendus. La garde, composée d'hommes du bataillon de Pinchincha, s'est alignée du côté gauche de la cour du Sénat avec son capitaine en tête, c'est-à-dire sous le porche, et le sergent à l'extrémité opposée, à deux ou trois pas de distance de l'entrée du couloir menant à la cour intérieure.

» Comme M. Pardo entrait dans le couloir menant à la cour intérieure, le sergent, dont le nom est Melchior Montoya et qui était à l'extrémité de l'alignement formé par les gardes, s'est retourné et a déchargé son fusil

dans le dos de M. Pardo. La balle a rasé la main de M. Rivas, et pénétré dans le corps du président du Sénat, juste sous l'omoplate ; elle l'a traversée de part en part, effleurant le poumon, et elle s'est logée dans le mur.

» M. Pardo a mis la main sur sa poitrine, a regardé M. Rivas en poussant un cri de souffrance, et s'appuyant sur lui, il a fait quelques pas, puis est tombé entre les deux portes du Sénat.

» Le docteur Melgar, descendu de voiture après M. Pardo et Rivas, s'est élancé aussitôt sur le sergent Montoya, l'a pris à la gorge et a lutté avec lui pour l'empêcher de s'échapper, pendant que les autres gardes restaient spectateurs passifs de la scène. Le sergent s'est dégage et a couru rapidement vers l'Alasuela de la Inquisition, pour suivi par un sergent de gendarmerie qui l'a arrêté, ramené et placé dans une petite salle qui se trouve dans la cour intérieure du Sénat, sous la garde de deux factionnaires.

» Après quelques instants de consternation et de confusion, plusieurs médecins sont arrivés et ont reconnu que la blessure était mortelle. Une hémorragie s'était déclarée et ne laissait aucune chance de salut. Tous les soins possibles ont cependant été donnés au mourant qui, pour ne pas accélérer l'hémorragie, a été laissé à la place où il était tombé. On a mis un coussin sous sa tête et plusieurs drapeaux sur son corps. Aux premiers signes d'agonie, on a doucement soulevé le patient pour l'étendre sur un matelas.

» Les premiers mots articulés par don Pedro après avoir été blessé sont : « Je dois beaucoup... Un confesseur... ma famille... » Un peu après, il s'est informé du nom du meurtrier, et, l'ayant appris, il a dit : « Pauvre infortuné ! » Quand on lui a dit que sa famille était arrivée, il a demandé à être assisté. Voici ses dernières paroles : « Je recommande ma famille au Congrès. Je pardonne à tout le monde, même à mon assassin. » Il est mort à trois heures précises de l'après-midi, après avoir reçu l'extrême-onction. Le corps, transféré dans le Sénat, en a été emporté à cinq heures pour être embaumé.

» Dès que le Président de la République a été informé du crime, il s'est rendu au Sénat, où il est arrivé à 2 heures 20 minutes. Ecartant les personnes qui entouraient le moribond, il s'est penché sur lui, puis il a levé les mains en répétant : « C'est infâme ! » Ses amis l'ont éloigné de cette scène, et sa première parole a été pour s'informer du meurtrier. Ayant appris que c'était un sergent, et qu'il était enfermé dans la salle qu'on lui a montrée, il a levé sa canne d'un air menaçant et demandé : « Pourquoi ce misérable est-il encore vivant ? »

» Melchior Montoya, l'assassin, est un jeune homme de taille moyenne, la figure imberbe et sans aucune expression. Il est d'origine indienne.

» Dans le premier moment qui a suivi le crime, la garde du Sénat a été complètement désorganisée ; mais le commandant Falconi, qui, par hasard, se trouvait près de là, a réussi, revolver en main, à rétablir l'ordre. Montoya a avoué, dit-on, que l'assassinat de don Manuel Pedro a été décidé dans une conspiration à laquelle ont pris part presque tous les gens du bataillon de Pinchincha et même quelques officiers.

» L'assassin a ajouté qu'il avait pris part à la conspiration à l'instigation d'un sergent nommé Gomez Sanchez, qui lui a offert de l'aider dans l'accomplissement de son crime, et qui, au dernier moment, l'a abandonné à lui-même. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le Général commandant l'École de cavalerie ne recevra pas de visites à l'occasion du Jour de l'An.

Le Maire de Saumur recevra, à l'Hôtel-de-Ville, le 4<sup>er</sup> janvier, de 11 heures à 2 heures.

Les effets du changement atmosphérique que nous avons depuis six jours se font déjà sentir. Toutes les rivières sont en crue. La Loire, qui était hier à 3<sup>m</sup> 50, est aujourd'hui mardi (midi) à 3<sup>m</sup> 95 ; on annonce qu'elle dépassera demain 4 m. 25 à Saumur.

Le baromètre est à 760 et le thermomètre

à 12 degrés au-dessus de zéro. Vent fort du sud-ouest et temps toujours très-pluvieux.

### Avis administratif.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

M. le Préfet du Loiret informe qu'une crue se manifeste en Loire et que le maximum, qui aura lieu à Saumur dans la matinée du 1<sup>er</sup> janvier, atteindra 4 mètres. Saumur, 30 décembre 1878.

La lettre suivante vient d'être adressée aux électeurs sénatoriaux de Maine-et-Loire :

« Angers, le 28 décembre 1878.

« Monsieur,

« Vous nous avez choisis, il y a trois ans, pour représenter le département de Maine-et-Loire au Sénat.

« Arrivés au terme de la mission que vous nous avez confiée, nous venons, en vous remerciant de l'honneur que vous nous avez fait, demander à vos suffrages le renouvellement de notre mandat.

« Nous sommes connus de vous tous, et vous savez qu'en toutes circonstances, certains d'être en complète communauté de sentiments avec vous, nous ne nous inspirerons jamais que de notre patriotisme et de notre dévouement à l'Anjou.

« Agréez, monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

« Général D'ANJOU,  
Sénateur sortant.

« Baron LE GUAY,

« Sénateur sortant.

« Achille JOUBERT,  
« Sénateur sortant. »

La loi du 2 août 1875 (art. 14) fixe pour les élections sénatoriales l'ouverture du premier tour de scrutin à huit heures du matin et la clôture à midi.

Nous croyons devoir rappeler aux électeurs sénatoriaux les heures d'ouverture et de clôture du scrutin, heures qui sont d'ailleurs mentionnées sur la carte électorale et dans les extraits de la loi qui y sont relatés.

Nous nous adressons spécialement à ceux que la difficulté des communications, l'heure d'arrivée des trains ou quelques retards toujours possibles dans cette arrivée, empêcheraient de se présenter au scrutin à une heure utile, et nous les engageons à se rendre à Angers dès la veille au soir afin qu'ils soient assurés de pouvoir accomplir leurs devoirs électoraux.

Nous rappellerons également aux électeurs les dispositions des articles 17 et 18 de ladite loi du 2 août 1875 relatives aux indemnités de déplacement des délégués, ainsi qu'aux amendes infligées à quiconque aurait sans cause légitime négligé de prendre part au scrutin.

Il importe qu'aucun de nos amis ne manque au scrutin du 5 janvier et que le département de Maine-et-Loire affirme ses sentiments conservateurs par une importante majorité donnée aux trois sénateurs sortants.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Des changements importants ont eu lieu hier, 30 décembre, dans les heures de départ et d'arrivée des trains de la Vendée, à la gare de Saumur.

Pour le nouveau service, voir notre tableau habituel.

On remarque que l'Etat a supprimé la dénomination de *Poitiers-Saumur*, pour la remplacer par celle de *Poitiers-Angers*. Il a également créé la dénomination de *Saumur-Montreuil-Bellay*.

### Ligne de Montreuil à Angers.

Des changements importants ont eu lieu également hier dans les heures de départ et d'arrivée des trains sur la ligne de Montreuil-Bellay à Angers.

Le train qui partait d'Angers à 9 h. 3 le matin, ne partira désormais qu'à midi 5, et celui qui partait à 5 h. 26, partira à 6 h. 6.

Au départ de Montreuil, le principal changement est pour le train du soir, qui part maintenant à 4 heures au lieu de 6 h. 45 m.

### ANGERS.

La nouvelle gare *Saint-Serge*, à Angers, dont l'ouverture a eu lieu lundi dernier, dessert non-seulement la ligne de Laval par Segré, mais encore celle du Mans.

Les voyageurs se dirigeant sur Le Mans peuvent donc prendre le train à la gare Saint-Serge comme ceux venant de la ligne du Mans peuvent y descendre (en changeant de train à Ecouflant), s'ils préfèrent cette station à la gare Saint-Laud, dite *Angers-transit*, qui continue comme par le passé à desservir également la ligne du Mans.

### SEGRÉ.

Voici la loi ayant pour objet l'établissement de surtaxes sur les vins et les spiritueux à l'octroi de Segré :

« Article unique. — Est autorisée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1879 et jusqu'au 31 décembre 1883 inclusivement, la perception des surtaxes suivantes à l'octroi de Segré (Maine-et-Loire) :

« Quarante centimes (0 fr. 40) par hectolitre de vin en cercles et en bouteilles.

« Dix francs (10 fr.) par hectolitre d'alcool pur contenu dans les eaux-de-vie, esprits, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie, et par hectolitre d'absinthe.

« Ces surtaxes seront indépendantes des droits de 0 fr. 80 par hectolitre sur les vins, et de 6 fr. par hectolitre sur l'alcool, perçus à titre de taxe principale. »

### CHATEAUGONTIER.

On lit dans le *Journal de Chateaugontier* :

« Notre ville ne va bientôt plus avoir rien à envier à Nanterre. Nous aussi nous allons avoir un couronnement de rosiers et cela grâce à la générosité d'un de nos concitoyens qui vient de laisser une somme importante à notre ville pour cette fondation. Les rosiers, nous a-t-on affirmé, ont été couronnés déjà dans notre cité jusqu'en 1842, époque à laquelle cet usage avait disparu. Saluons sa résurrection. »

### NANTES.

Nous apprenons que le monument du général de La Moricière est arrivé à Nantes. Ce monument, dont le succès a été si grand à l'Exposition universelle, et qui a figuré l'an dernier à l'Exposition d'Angers, doit être très-prochainement monté dans la cathédrale de Nantes, au milieu de la chapelle de Françoise d'Amboise.

### PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui redonnent sur leurs contributions sont priées de les solder.

### Marché de Saumur du 28 décembre.

Blé nouv. (l'h.)	—	Huile chene	50	—
Froment (l'h.)	77	Huile de lin	50	—
Halle, moy.	74	Graine trèfle	50	—
Seigle	75	— luzerne	50	—
Orges	65	Foin (dr. c.)	780	65
Avoine h. bar.	50	—	—	—
Pois blancs	80	—	—	—
— rouges	80	Amandes	50	—
Graine de lin	70	Cire jaune	50	100
Farine, culas	157	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—
Chenevis	50	— 2 <sup>e</sup>	—	—
Huile de noix	50	— 3 <sup>e</sup>	—	—

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877, 1 <sup>re</sup> qualité	à 100
Id. 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à 75
Ordin., envir. de Saumur 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à 70
Id. 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à 60
Saint-Léger et environs 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à 70
Id. 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à 60
Le Puy-N.-D. et environs 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à 85
Id. 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à 60
La Vienne, 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à 50
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1877	à 110
Id. 1878	à 110
Champigny, 1878	à 170
Id. 1877	à 110
Id. 1877	à 110
Varrains, 1877	à 110
Varrains, 1878	à 110
Bourgueil, 1878	à 115
Id. 1877	à 100
Id. 1877	à 105
Id. 1877	à 105
Restigné 1878	à 105
Id. 1877	à 105
Chinon, 1878	à 105
Id. 1877	à 95
Id. 1877	à 100
Id. 1877	à 90

### Faits divers.

Un violent incendie s'est déclaré samedi, à Lyon, dans les magasins de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Voici, d'après les journaux de Lyon, quelques détails sur ce sinistre :

« Le feu s'est déclaré dans le magasin central d'approvisionnement, situé en arrière

et parallèlement aux rotondes de la gare de la Mouche.

« Les ouvriers et employés de la Compagnie étaient sortis pour aller déjeuner ; aussi, au premier signal, on ne put réunir que quelques hommes et les employés des usines du voisinage.

« Mais bientôt cependant les secours purent s'organiser ; trois compagnies de pompiers, conduites par le commandant Guillaume, des détachements du 2<sup>e</sup> pontonniers et des 98<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup> et 139<sup>e</sup> de ligne, sous les ordres du général Bréart, et enfin la gendarmerie et les gardiens de la paix, formèrent aussitôt un groupe de travailleurs dévoués, auxquels vinrent se joindre, à leur rentrée, les nombreux ouvriers des ateliers.

« Le magasin où l'incendie s'est déclaré était très-considérable ; il contenait, outre des vêtements d'employés, tous les objets mobiliers d'entretien et de nettoyage nécessaires aux gares du réseau sud, depuis Dijon et Belfort jusqu'à la mer. En outre, et c'est ce qui a causé la violence de l'incendie, il renfermait les huiles d'éclairage destinées aux gares.

« Après avoir fait boucher les soupiraux des caves qui renfermaient d'importantes quantités d'huiles et abattre la toiture la plus endommagée, le commandant Guillaume fit mettre les pompes en mouvement : vingt pompes à bras, deux pompes à vapeur jetèrent sur le foyer de telles quantités d'eau que bientôt les réservoirs de la Compagnie furent vidés. A plusieurs reprises l'eau a manqué.

« Vers deux heures, il ne restait du magasin que les murs et les pavillons d'angle, mais jusqu'au soir on dut inonder les débris fumants pour les empêcher de s'allumer de nouveau.

« Les pertes sont évaluées à environ deux millions. »

« Une centenaire. — On signale à Pierre-fiche, canton de Saint-Geniez, arrondissement d'Espalion (Aveyron), l'existence d'une femme âgée de cent six ans. Elle est mère de cinq enfants ; elle coud et lit sans lunettes, va tous les jours à la messe et n'a jamais eu la moindre maladie. Sa fille aînée a quatre-vingt-quatre ans, sa petite-fille a cinquante-trois ans et son arrière-petit-fils a quinze ans. »

On sait l'amour-propre que mettent les gens du Midi à ce que leur pays passe pour exempt de tous les frimas du Nord.

L'autre semaine, un Marseillais soutenait encore très-vivement cette prétention.

« Mais, lui dit-on, regardez donc cette neige !

Le Marseillais en ramasse une poignée, la froisse avec indifférence et la rejettant à terre :

« C'est bien de la neige si vous voulez, mais elle n'est pas froide ! »

Il y a huit jours, un acteur discutait avec le régisseur de je ne sais quel théâtre.

C'était dans un cabinet sans feu, et la chaleur de la discussion ne suffisait pas à faire monter le thermomètre.

Le régisseur, poussé à bout, s'écria :

« Enfin, je ne suis pas une bûche ! »

« Malheureusement ! » répondit l'acteur en jetant vers la cheminée vide un regard féroce.

Un « vrai républicain » qui se fait une gloire de compter parmi les plus obstinés intransigeants, tonnait hier contre le ministère et accusait les ministres actuels de n'être pas sérieusement républicains.

« Mais enfin, lui disait-on, pour que les ministres soient de véritables républicains, que voulez-vous qu'ils fassent ? »

« Qu'ils me donnent d'abord une place ! » répond l'incorruptible radical.

### Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

JEUDI 2 janvier 1879,

MARCEAU

ou les Enfants de la République

Drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Arriet Bourgeois et Michel Masson.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescierie du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,854 : M. H. d'Escavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaat, le 28 mars 1866.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescierie m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescierie m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescierie, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescierie chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers. Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRÉHAULT-DELAGRIÈRE — Baugé. BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau. M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cholet. VANDANGRON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

#### Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
1 — 10 — soir.		4 — 45 — soir.	
3 — 20 — —		10 — 10 — —	
7 — 45 — —		11 — 50 — —	

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
12 — 10 — soir.		4 — 40 — soir.	
1 — 45 — —		9 — 10 — —	
6 — 55 — —		11 — 20 — —	

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	76 55	02		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365			Canal de Suez .....	727 50		
3 % amortissable .....	79 83			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	810			Crédit Mobilier esp. ....	750		2 50
4 1/2 % .....	107 75			Sp. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne .....	352 50		1 25
5 % .....	112 90			comm., 125 fr. p. ....	680	10		<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor, t. payé.	509			Crédit Mobilier .....	490		1 25	Orléans .....	369		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240			Crédit foncier d'Autriche	567 50			Paris-Lyon-Méditerranée ..	364 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519			Charentes, 500 fr. t. p. ....				Est .....	350		
— 1865, 4 % .....	527 50		50	Est .....	679	10	1 25	Nord .....	371		
— 1869, 3 % .....	413 75		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1080	5		Ouest .....	385		
— 1871, 3 % .....	406 50			Midi .....	855	1 25		Midi .....	384 50		
— 1875, 4 % .....	513 50		50	Nord .....	1895	5		Charentes .....	276 35		
— 1876, 4 % .....	513 50		50	Orléans .....	1104 25	2 50		Canal de Suez .....	500		
Banque de France .....	3095	45		Ouest .....	736 25						
Comptoir d'escompte .....	760			Compagnie parisienne du Gaz.	1235		15				
Crédit agricole, 200 f. p. ....	473			C. gén. Transatlantique .....	500						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
**(Service d'hiver, 9 décembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
8 — 56 — — — omnibus-mixte.
1 — 23 — — — soir, —
4 — 10 — — — express, omnibus.
7 — 15 — — — (s'arrête à Angers).
10 — 37 — — —

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.
8 — 31 — — — express.
9 — 40 — — — omnibus.
19 — 40 — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — omnibus-mixte.
10 — 38 — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

# GRANDS MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53

**SAUMUR**

## ÉTRENNES 1879

A l'occasion du JOUR DE L'AN, mise en vente d'affaires exceptionnelles  
**EN FOURRURES, MANCHONS ET BOAS**

Grèbes et autres

**FOULARDS, CRAVATES, ÉCHARPES DENTELLES**

**MOUCHOIRS, ARTICLES DE PARIS, etc., etc.**

N.-B. — Tous ces articles, achetés tout spécialement pour les **ÉTRENNES**, sont d'une fraîcheur irréprochable et d'un **BON MARCHÉ** sans précédent.

Etudes de M<sup>e</sup> LE BLAYE et de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaires à Saumur.

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
Sise à Munet, commune de Distré,  
Consistant en maison de maître, dépendances, jardins, parc de 12 hectares, bois, terres labourables, vignes et prés.  
S'adresser auxdits notaires.

Etudes de M<sup>e</sup> LE BLAYE et de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaires à Saumur.

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
Dépendant de la succession de M. Léon Moricez,  
Ayant façade sur la place du port Cigogne et sur la rue des Capucins, consistant en vaste bâtiment divisible, écuries, remises, magasins, cour et jardins.  
S'adresser auxdits notaires.

**A CÉDER**

DE SUITE  
Pour cause de cessation de commerce,  
**UNE BONNE BOULANGERIE**  
BIEN ACHALANDÉE  
Sur un bon passage de la ville de Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.

**PAR SUITE DE DÉCÈS,**

**A VENDRE DE SUITE**  
DE GRÉ A GRÉ,  
**UN SOLDE ARTICLES DE BLANC**  
Cols, Mouchoirs, Broderies, etc., etc.  
S'adresser à M. MORÉAU, huissier à Angers. (645)

**A LOUER**

Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1879,  
**LA FERME**  
(EN CONSTRUCTION)  
Dite du **CARREFOUR-ROSIÈRE**  
Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).  
S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,  
**UNE JOLIE MAISON**  
Sise au Pont-Fouchard,  
Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrûités;  
Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.  
S'adresser à M. BOUCHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (542)

**A VENDRE**

**BEAU CHEVAL**  
Excellent sous tous les rapports.  
S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)  
M. FAUVEL, rue Beaupaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

**AVANCES**

et ouvertures de crédit de banque  
aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre et janvier.  
Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)  
UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

**BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT**  
(Société anonyme)

Capital: 10,000,000 de francs  
**ÉMISSION**  
de 10,000 Actions de 500 francs  
**ON VERSE:**  
En souscrivant... 125 fr.  
A la répartition... 125 »  
Le surplus ne sera appelé qu'an fur et à mesure des besoins de la Société.  
Aucun appel de fonds ne dépassera 125 francs.  
Il sera annoncé au moins un mois d'avance.

Cet établissement de crédit a fonctionné pendant 5 ans, sous forme de Société de participation, avant d'être constitué en Société anonyme.  
Il a donné, pendant ce laps de 5 ans, un revenu moyen de 15 0/0 par année. Depuis sa constitution en Société anonyme, il a distribué:  
Pour les exercices  
1875 10 » 0/0 | 1877 15 » 0/0  
1876 12 1/2 0/0 | 1878 16 1/2 0/0

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du 20 Décembre au 5 Janvier 1879  
A Paris: Au Siège social, 7, rue Lafayette.  
En Province: — Dans les Succursales de la BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT.  
La Société se réserve le droit de répartition des actions souscrites.  
Les souscriptions d'actions libérées seront admises de préférence.

Le journal le MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE du 22 décembre, contenant tous renseignements sur l'émission, sera envoyé franco sur demande. (655)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**  
**M. RIELLANT**  
DENTISTE,  
Place de la Bilange, n° 4.

**UN FRANC PAR AN**  
Le MONITEUR 52 NUMÉROS  
**Valeurs à Lots**  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES  
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.  
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEUX RENSEIGNÉ.  
une causerie financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.  
On s'abonne à Paris: 17, rue de Londres.  
NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**  
**FANT**  
Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.  
Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.  
**PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**  
NOTA.—Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

**ALMANACH**  
DU  
**MAGASIN PITTORESQUE**  
Pour 1879  
Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.  
**PRIX**, pour Paris, 50 cent.; — franco par la poste, 75 cent.  
On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1879: Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque; Ou réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanach désigné par les acheteurs.  
Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.  
**Aux Bureaux, qual des Grands-Augustins, 29, à Paris.**  
Saumur, imprimerie de P. GODET.